

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 08/07/2024 - 5128 - 2005 B 40681 - 456 501 261 - A. SALMON



A.SALMON
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 08 MARS 2022, TENUE EN VISIOCONFERENCE

[...]

3. A.Salmon

[...]

Composition du conseil / Remplacement de Estelle Dupuy

Après l'annonce du souhait d'Estelle Dupuy de démissionner de son mandat, 3 candidatures d'administratrice indépendante ont été examinées, chacune ayant fait l'objet d'une réunion de présentation/échanges en visioconférence avec les membres du conseil.

Après échange entre administrateurs (...) la **décision a été prise à l'unanimité de nommer** les 2 administratrices indépendantes suivantes :

- **Emilie Termignon**, notamment pour ses compétences en matière financière,
- **Stéphanie Pinot**, notamment pour ses compétences en matière d'élaboration de projet d'entreprise.

Vincent Despretz avait préalablement vérifié que les statuts le permettaient.

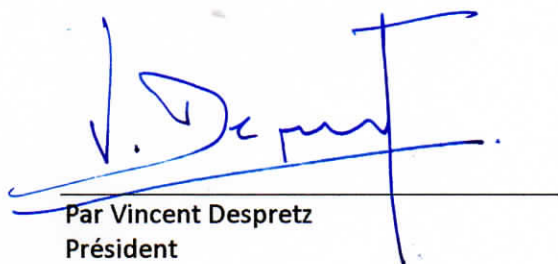
En effet, selon l'article 27 des statuts :

« *Le Conseil d'Administration est composé du Président et de :*

- *trois à huit membres (membres A), nommés dans les conditions prévues à l'article 30 ci-après ;*
- *et le cas échéant d'un maximum de trois membres (membres B), nommés en fonction de leur expérience ou compétence dans les domaines jugés prioritaires par le Conseil d'Administration à l'unanimité moins une voix des membres A et du Président, pour la durée restant à courir du mandat de ces derniers. »*

[...]

Pour extrait, certifié conforme à l'original



Par Vincent Despretz
Président